



## Les répercussions de la loi du 4 mars 2002 dans le champ du droit hospitalier

### Présentation

La loi du 4 mars 2002 est l'aboutissement d'une longue évolution née du début du XXe siècle et dont les temps forts vont du début des années 1970 jusqu'à la fin de l'an 2000. Du droit du malade revendiqué et largement reconnu par la jurisprudence et les textes officiels, dont le fameux décret du 14 janvier 1974, on a abouti aux droits des malades avec le pouvoir accordé aux associations d'usagers. Désormais, on est en plein consumérisme et la loi du 4 mars 2002 est le point d'orgue d'une démocratie sanitaire appelée par les patients et leurs représentants. À cela s'ajoute l'indemnisation des accidents médicaux avec ou sans faute médicale prouvée. Bref, la loi du 4 mars 2002 est incontestablement une grande loi qui marquera l'histoire des droits des malades et de leurs relations avec les médecins.

### À propos de l'auteur



Jean-Marie CLÉMENT, ancien directeur d'hôpital et ancien membre de l'Inspection générale des affaires sanitaires et sociales, est professeur de droit hospitalier et médical à l'université Paris 8. Spécialiste reconnu du droit hospitalier, auteur de nombreux ouvrages, il est directeur de la rédaction de *La Gazette de l'Hôpital*, des *Fiches de la jurisprudence hospitalière*, des *Fiches de droit hospitalier* et codirecteur de la *Revue générale de droit médical*.

Il dirige également le Service juridique des Études Hospitalières.

Jean-Marie CLÉMENT



ESSENTIEL

Les Études Hospitalières

Jean-Marie Clément

### Fiche technique

Parution : mai 2002

Collection : **Essentiel**

ISBN : 978-2-912359-75-9

ISSN : 1631-9702

Support : papier

88 pages

Format : 115x180mm

Prix : 13,50 €

Poids : 84g

Réf. 9782912359759



